

Plan de situation

Indicateur Ln

 Isophone 62 dB(A)

Indicateur Lden

 Isophone 68 dB(A)

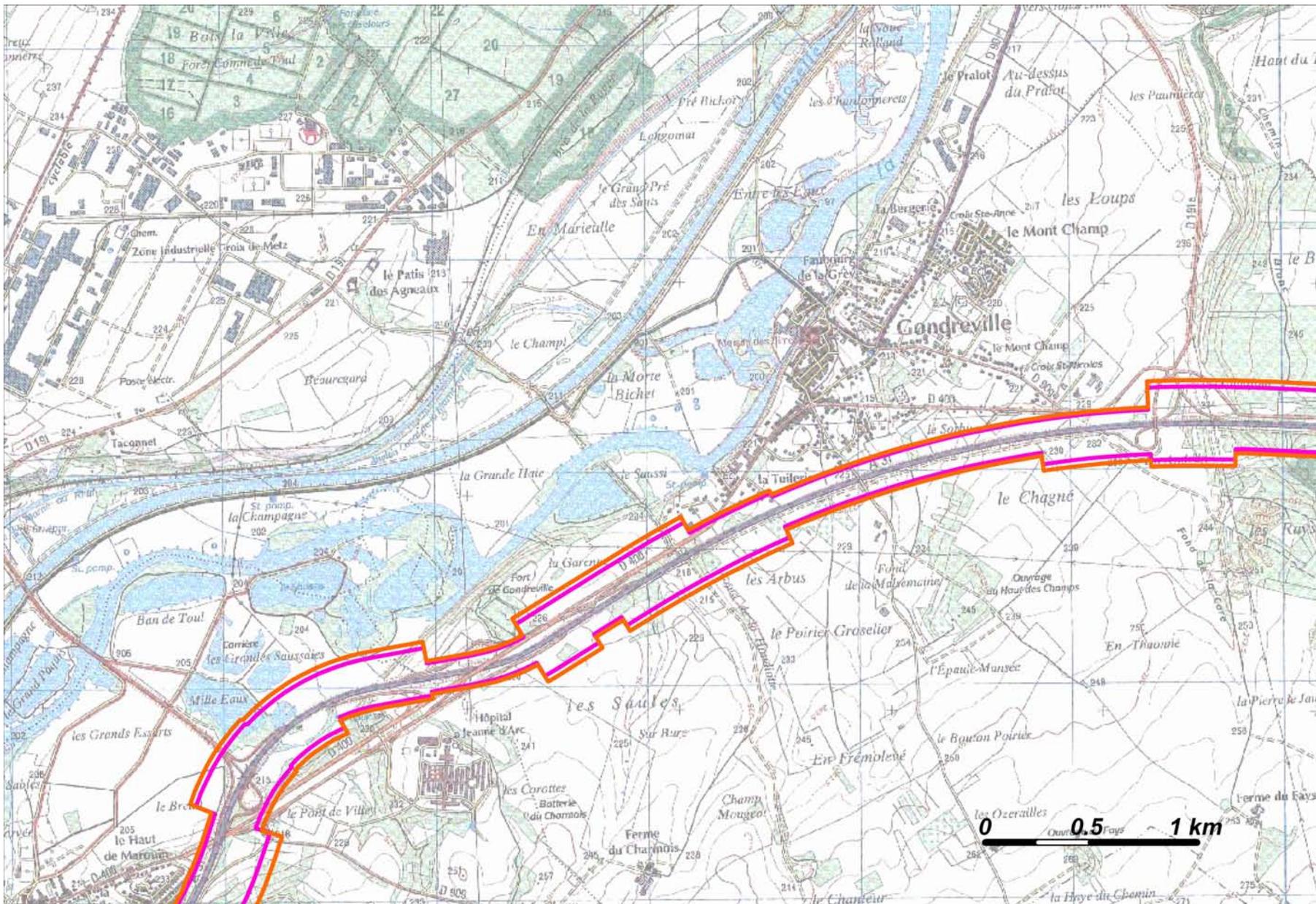
A31 (N4-A33) – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

1/4

Échelle 1 : 25 000



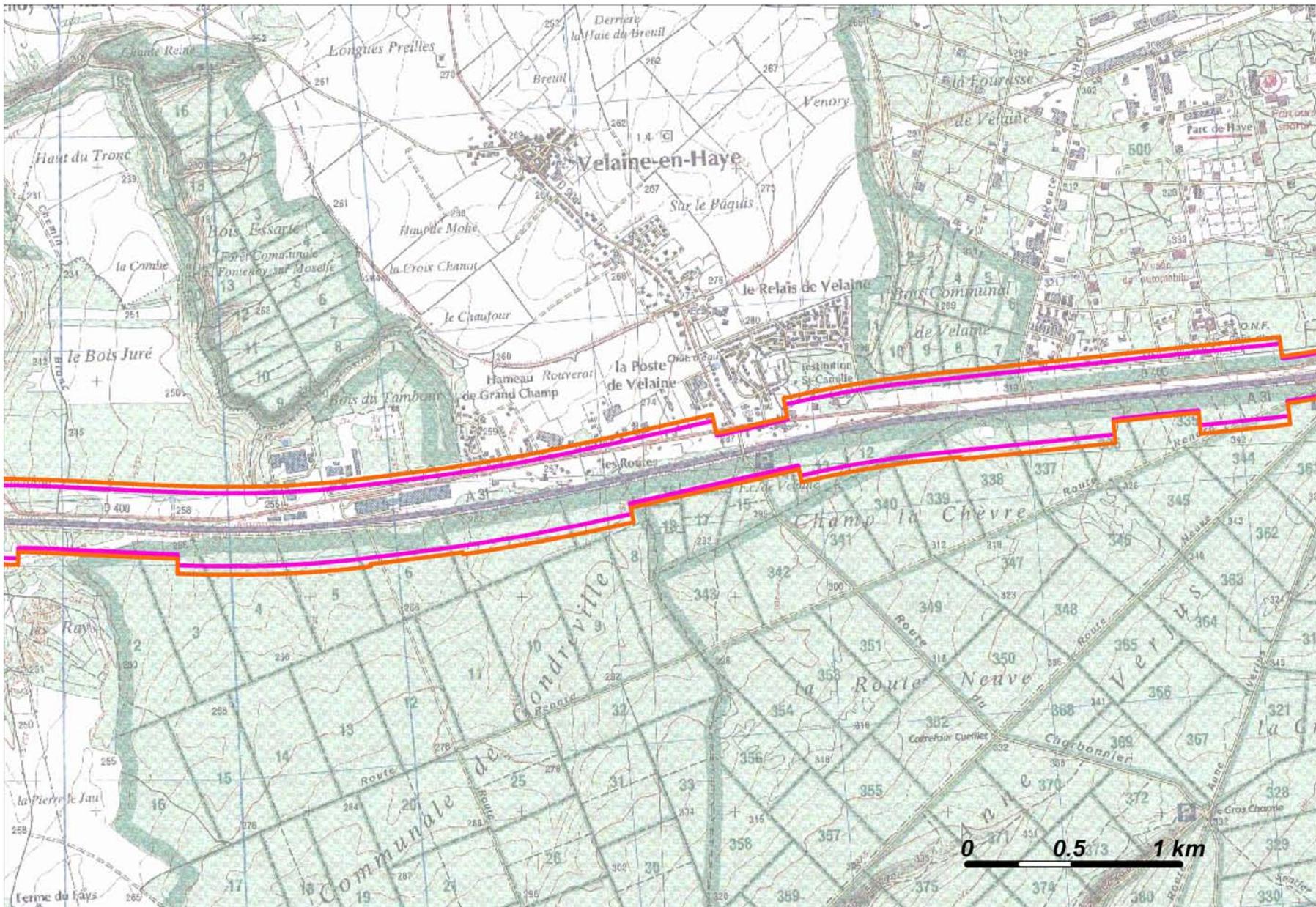
Plan de situation



A31 (N4-A33) – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du



Plan de situation

- Indicateur Ln
- Isophone 62 dB(A)
- Indicateur Lden
- Isophone 68 dB(A)

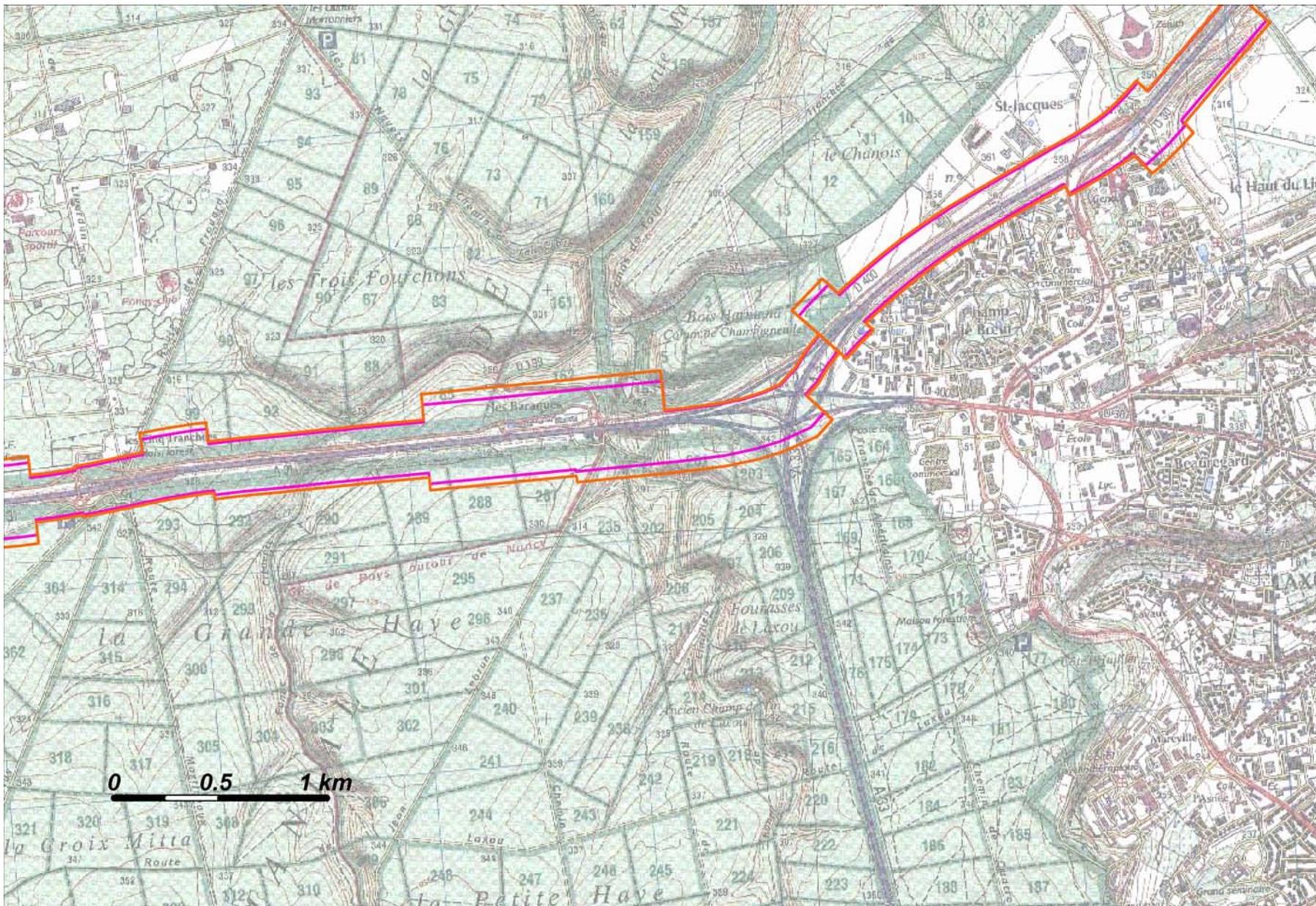
A31 (N4-A33) – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

3/4

Échelle 1 : 25 000



Plan de situation

- Indicateur Ln**
-  Isophone 62 dB(A)
- Indicateur Lden**
-  Isophone 68 dB(A)

A31 (N4-A33) – Carte C – Indicateur Lden > 68 dB et Ln > 62 dB

Zones exposées au bruit à l'aide de courbes isophones indiquant la localisation des émissions de bruit en application des articles R 572-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Plan annexé à l'arrêté préfectoral n° du

4/4

Échelle 1 : 25 000